

COMMUNIQUE DE PRESSE

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE LANCE UN NOUVEL APPEL A PROJETS POUR RECONVERTIR 8 SITES ECLUSIERS

Toulouse, le 17 janvier 2025 – Afin de développer de nouvelles activités aux abords du canal des Deux Mers et de proposer de nouveaux services aux usagers et riverains du canal, Voies navigables de France lance un nouvel appel à projet pour l'occupation de maisons éclusières ou de bâtiments du domaine public fluvial.

Les porteurs de projets ont jusqu'au **14 mars 2025** pour candidater via le site internet dédié domaine-public-fluvial.vnf.fr.

3 thématiques pour une stratégie de reconversion immobilière ambitieuse

Afin d'offrir une meilleure répartition des services sur le linéaire du canal des Deux Mers, Voies navigables de France lance cet hiver une nouvelle vague d'appels à projets adressés à tous types de porteurs de projets (entités publiques ou structures privées) concernant les bâtis et sites éclusiers sur les thématiques suivantes :

Itinérance sur le Canal = slow tourisme/tourisme rural/tourisme sportif

Il s'agit de favoriser des programmes mixtes permettant de se loger, se restaurer, se reposer, réparer, proposer des services de première nécessité.

L'art de vivre sur le canal = tourisme patrimonial et culturel

Il s'agit de proposer des parcours « découverte » du territoire, des savoir-faire (artisanat) du terroir, de la gastronomie, de l'œnologie ...

Le canal mis en scène = tourisme de partage

Il s'agit de développer l'offre culturelle, artistique et événementielle avec des lieux culturels « étapes » emblématiques, des parcours animés et ludiques et des lieux de rencontre et de partage.

Pour retrouver l'ensemble des appels à projets ou candidater, rendez-vous sur le site :

[**domaine-public-fluvial.vnf.fr**](https://domaine-public-fluvial.vnf.fr)

8 sites sont proposés dans le présent appel à projet :

La maison du site éclusier de Noubelins et les anciennes écuries (ME 31) à Lamagistère (Tarn-et-Garonne)

La maison du site éclusier de Descente en Tarn à Moissac (Tarn-et-Garonne)

La maison du site éclusier de Saint-Martin (ME 17) à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)

La maison du site éclusier de Verriès Bas (ME 21) à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)

La maison du site éclusier de Berry à Puch d'Agenais (Lot-et-Garonne)

La maison du site éclusier de la Gaulette (ME 43) à Calonges (Lot-et-Garonne)

La maison cantonnière de la Badorque à Revel (Haute-Garonne)

La maison du site éclusier de Bram à Bram (Aude)

Retour sur les appels à projet 2024

A l'issue de la précédente vague d'appels à projets, plusieurs candidatures ont été retenues en 2024. Voici trois exemples mis en œuvre :

- Un projet de café-restauration en période hivernale et de guinguette en période estivale, et une collaboration avec les associations locales (pour offrir des activités artistiques ou de bien-être, de réparation/vente de vélo...), à la maison du site éclusier de Laval à Gardouch (Haute-Garonne) ;
- Un projet de gîte et atelier de location-réparation de vélo, à la maison du site éclusier de Braguel à Pommevic (Tarn-et-Garonne) ;
- Un projet multi-activités liées à l'itinérance vélo (location/réparation vélos, dortoir, vente de boissons/glaces à la maison du site éclusier de Pellaborie à Montech (Tarn-et-Garonne) ;
- Un projet de restauration-guinguette à la maison du site éclusier du barrage à Toulouse (Haute-Garonne).



© VNF – site éclusier de Laval



© VNF – site éclusier de Braguel



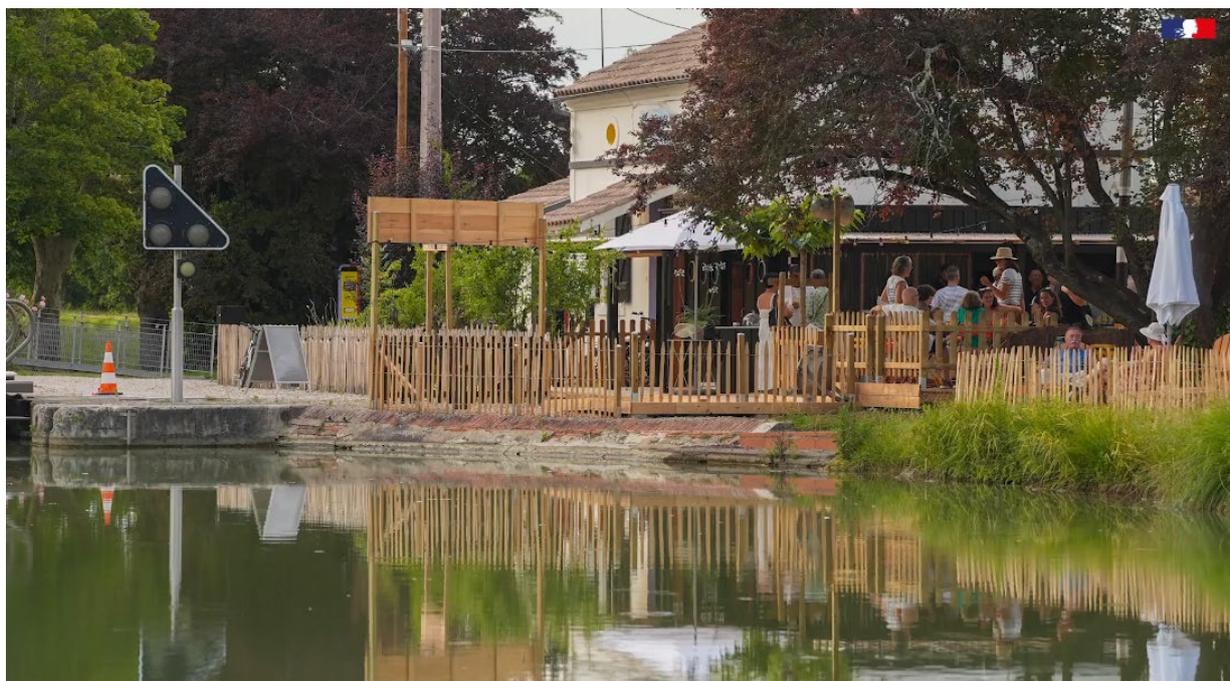
© VNF – site éclusier de Montech (pente d'eau)



© VNF – site éclusier de la maison du barrage

Découvrir en images un site éclusier réaménagé et occupé par une activité guinguette

[Cliquer ICI pour visionner la vidéo](#)



À propos de Voies navigables de France

Voies navigables de France (VNF) est un établissement public opérateur de l'Etat en charge de la transition écologique dans le fluvial.

Il gère un réseau de 6700 km de canaux, fleuves et rivières qui irriguent les territoires et répond à plusieurs usages : environnementaux, sociaux et économiques.

Ses 4000 agents régulent finement la ressource en eau dans l'intérêt général et le respect de l'environnement.

Voies navigables de France crée également les opportunités de développement des activités sur et autour du fleuve et favorise la transition de notre société vers de nouveaux modèles économiques et écologiques en faveur du fret bas carbone et du tourisme durable.



Contact presse

Voies navigables de France Sud-Ouest

Astrid Le Vern

07 63 73 80 90

astrid.levern@vnf.fr